



Ovins
Lait

Collectif BioRéférences



Collectif
BioRéférences

Pôle AB
Massif Central



PÔLE AB
—MASSIF CENTRAL—

LES EXPLOITATIONS OVINES LAITIÈRES DU MASSIF CENTRAL EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Résultats campagne 2017

Réalisation des suivis et synthèse :

Catherine DE BOISSIEU, Institut de l'Élevage

Olivier PATOUT, Thierry TAURIGNAN, AVEM – CETA de l'herbe au lait

Nathalie RIVEMALE, Chambre d'Agriculture de Lozère

Lauréline DROCHON, Service Elevage de la Confédération Générale de Roquefort

Stéphane DOUMAYZEL, Chambre d'Agriculture de l'Aveyron

Gilles NOUBEL, UNOTEC

Avril 2019

1- Le projet BioRéférences porté par le Pôle AB Massif Central

En 2013 et 2014, le Pôle AB Massif Central a mené un important travail de concertation à l'échelle du Massif Central pour identifier les besoins des acteurs de l'Agriculture Biologique. Le projet BioRéférences a été élaboré pour apporter des réponses à un besoin majeur de références technico-économiques sur les systèmes de productions en Agriculture Biologique (AB). Il a pour ambition de répondre à la diversité des besoins en références pour accompagner le développement d'élevages ruminants en AB viables, vivables et en cohérence avec leur territoire et leurs filières/marchés.

Différents moyens ont été mis en place pour produire et valoriser au mieux les références sur les systèmes ruminants. Parmi ces moyens, un réseau de 70 fermes (en caprins lait, ovins lait, ovins viande, bovins lait et bovins viande) localisées sur le Massif Central a été constitué depuis la campagne 2014. Cette synthèse présente les résultats issus de ce réseau de 14 élevages ovins laitiers pour la campagne 2017.

2- L'élevage ovin lait bio en France et dans le Massif Central

Selon les dernières statistiques nationales publiées par l'Agence Bio¹, 488 élevages de brebis laitières étaient, à la fin de l'année 2017, certifiés AB en France et 29 élevages en conversion ; ils détenaient respectivement 105 680 et 6 000 brebis laitières. Par rapport à l'année précédente, cela représente une hausse de 11 % du nombre d'exploitations ovines laitières certifiées AB et 13 % du cheptel. On observe un ralentissement du nombre de conversions ou installations dans la filière depuis 2015.

Pour la même année, on dénombre dans les 22 départements du Massif Central, 268 élevages certifiés AB ou en cours de conversion (en hausse de 16 %). Ils détiennent plus de 80 000 brebis. L'élevage de brebis laitières est très concentré géographiquement puisque deux tiers des élevages et près de 90 % des brebis sont localisés dans les deux seuls départements de l'Aveyron et de la Lozère.



3- Ce qu'il faut retenir de cette quatrième année de suivi

Le printemps 2016 humide a été marqué par des créneaux de récolte étroits qui ont pénalisé la qualité des fourrages utilisés au cours de la campagne 2017.

En 2017, les systèmes plus tardifs du sud-Aveyron et de la Lozère ont subi une période de sécheresse dès la fin du printemps jusqu'à la fin de l'été qui a pénalisé le pâturage et entamé les reports de stocks de fourrages déjà faibles depuis 2 ans. L'automne doux a quant à lui été favorable à la pousse de l'herbe et au pâturage mais les semis ont pu être compromis par des gelées précoces.

Après une demande soutenue des laiteries en lait de brebis certifié AB depuis 3 ans, on observe un ralentissement des installations et des conversions en AB. La plupart des laiteries cherchent maintenant à accroître leur collecte sur des périodes décalées par rapport aux systèmes traditionnels d'Occitanie.

Après trois campagnes de résultats techniques et économiques en progression, on observe une certaine stabilité du point de vue de la performance économique des exploitations suivies depuis 4 campagnes. Pour la première année, la rémunération du travail permise par les produits de l'atelier ovin laitier se stabilise à 2,0 SMIC par UMO exploitant.

¹ <http://www.agencebio.org/la-bio-dans-les-regions>

4- Les exploitations suivies au cours de la campagne 2017

Cette synthèse présente les résultats techniques et économiques de 14 exploitations situées dans la zone sud du Massif Central. Ces suivis ont été réalisés par les Chambres d'Agriculture de l'Aveyron et de Lozère, UNOTEC, le Service Elevage de la Confédération de Roquefort et l'AVEM. A noter qu'une exploitation a été remplacée pour la campagne 2017 et que le réseau BioRéférences pour la filière ovine laitière de 12 exploitations s'est consolidé avec un suivi supplémentaire depuis 2016 et une exploitation suivie dans le cadre du dispositif Inosys-Réseaux d'élevage convertie à l'agriculture biologique.

Pour certaines exploitations, le passage en bio est ancien : 10 à 20 ans pour 6 d'entre elles et plus de 40 ans pour la plus ancienne. Pour les autres exploitations, la conversion s'est faite depuis moins de 10 ans.

Les 14 exploitations livrent leur lait à des entreprises de collecte et de transformation du lait. Elles peuvent être réparties dans trois groupes en fonction des dates de début de période de traite :

- Cinq exploitations démarrent la traite en début d'hiver (entre fin octobre et mi-décembre). Mise à part une exploitation qui livre du lait tout au long de l'année, pour les trois autres, la collecte s'arrête en été.
- Cinq exploitations démarrent la traite en fin d'hiver (entre fin février et mi-mars) et poursuivent la production en été : la date de fin de collecte se situe entre fin août et mi-novembre.
- Quatre exploitations démarrent la traite tardivement au printemps (entre fin mars et mi-mai) et produisent du lait jusqu'à début novembre – fin décembre.

A noter qu'une exploitation a changé de groupe en 2015 avançant les langes d'une quinzaine de jours pour une question d'organisation du travail et en démarrant la traite 15 jours plus tôt au mois de mars.

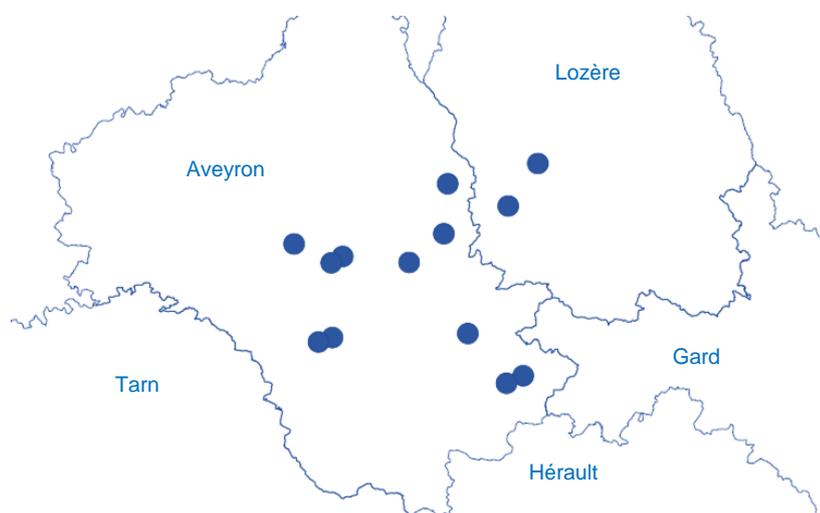
Sur les 14 exploitations suivies, 4 seulement sont engagées dans la démarche de l'AOP Roquefort, elles sont positionnées dans les 2 premiers groupes.



Avertissement : les résultats moyens présentés dans ce document n'illustrent pas la diversité des systèmes en agriculture biologique rencontrés dans le Massif Central mais seulement de l'échantillon étudié, composé d'un nombre limité de fermes aux structures hétérogènes.

Figure 1 : localisation des exploitations ovines laitières

Source : projet BioRéférences, campagne 2017



5- Structure des exploitations suivies

Toutes les exploitations suivies sont sous forme sociétaires, avec un collectif de main-d'œuvre généralement important : avec 2,9 unités de main-d'œuvre (UMO) en moyenne, il varie de 1 à 5 UMO. Il s'agit de main-d'œuvre familiale et de main d'œuvre salariée pour 8 exploitations : 4 à temps complet et 4 à temps partiel ou saisonnier. Enfin, 6 exploitations ont recours à de la main-d'œuvre bénévole, soit de manière importante pour une d'entre elles (2,0 UMO bénévole pour 5,5 UMO au total), soit de manière restreinte (0,2 UMO bénévole pour 3,0 UMO au total).

Majoritairement localisées en zone de Causses (8 exploitations), mais également sur le Lévézou (5) et sur Ségala (1), les exploitations suivies disposent de surfaces importantes : 111 ha de SAU en moyenne, auxquelles s'ajoutent 142 ha de parcours pour les exploitations de Causses. Cette moyenne cache cependant une grande variabilité des structures puisque la SAU des exploitations suivies varie de 35 à 228 ha.

La surface fourragère principale représente près de 80 % de la SAU ; elle est pour l'essentiel composée de surfaces en herbe : 5 exploitations seulement ont des cultures fourragères (céréales immatures ou mélange vesce-avoine) qui représentent de 2 à 16 % de la SFP.

Dans la majorité des élevages, la luzerne en association constitue le pivot des rotations en alternance avec un méteil implanté à l'automne en dérobée, des prairies multi-espèces et une ou deux céréales d'hiver pour des rotations de 6 à 8 ans. Les assolements se caractérisent par beaucoup d'associations graminées/légumineuses ou protéagineux, autant pour les prairies temporaires que pour les céréales.

La plupart des exploitations sont spécialisées : trois seulement détiennent des bovins allaitants qui représentent alors 7 à 40 % des UGB présents sur l'exploitation. Le passage en agriculture biologique a en effet entraîné une spécialisation de plusieurs exploitations.



Tableau 1 : structure des exploitations ovines laitières

Source : projet BioRéférences, campagne 2017

Date début de traite	Fin oct. - mi- décembre	Février - mi-mars	Fin mars - mai	Moyenne 2017	Evol. 2016- 2017 [éch. constant]
<i>Nombre d'exploitations</i>	5	5	4	14	10
Main-d'œuvre totale [UMO]	2.9	2.5	3.4	2.9	+5%
Main-d'œuvre exploitante [UMO]	2.6	2.0	2.3	2.3	=
Main-d'œuvre salariée [UMO]	0.3	0.3	0.6	0.4	
Main-d'œuvre bénévole [UMO]	0.0	0.2	0.6	0.2	
SAU hors landes et parcours [ha]	109.9	110.2	115.1	111.4	=
SFP hors landes et parcours [ha]	85.6	86.3	91.2	87.5	+2%
Surface en herbe [ha]	79.9	84.5	84.7	82.9	-1%
Landes et parcours individuels [ha]	9	145	112	87	+19%
Cheptel total [UGB]	99.5	86.5	106.8	97.0	+3%
Cheptel ovin lait [UGB]	96.5	80.4	97.6	91.1	+3%
Chargement apparent [UGB/ha]	1.2	1.1	1.2	1.1	=
Chargement corrigé [UGB/ha]	1.0	0.9	1.0	1.0	+5%

Figure 2 : évolution des structures d'exploitation et des cheptels entre 2014 et 2017

Source : projet BioRéférences, campagne 2017 [échantillon constant N=10]

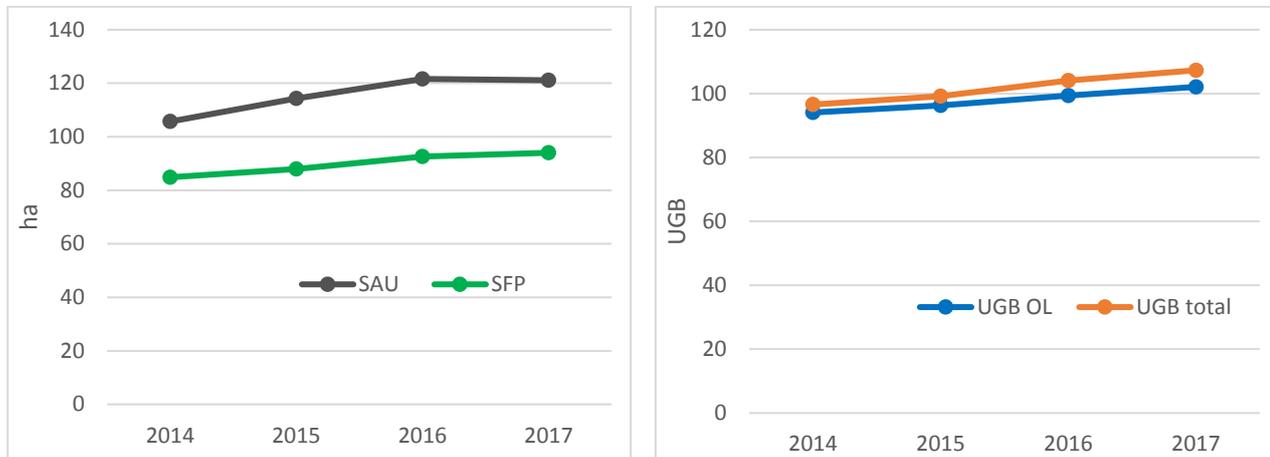
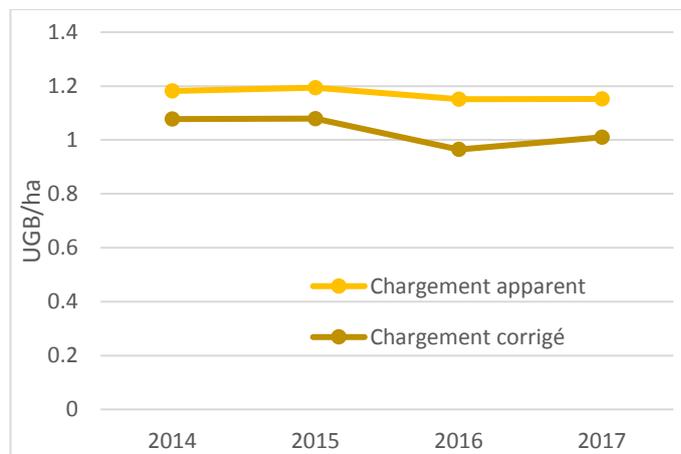


Figure 3 : évolution des chargements apparent et corrigé entre 2014 et 2017

Source : projet BioRéférences, campagne 2017 [échantillon constant N=10]



L'évolution des élevages suivis depuis 2014 (N=10) montre un agrandissement progressif des exploitations : +15 ha de SAU et +8 UGB ovins laitiers, soit l'équivalent de +45 brebis en 4 ans en moyenne. Cette évolution concomitante des surfaces et du cheptel permet au chargement des surfaces de rester constant mais l'augmentation du troupeau de brebis laitières peut néanmoins confronter les éleveurs à des problèmes d'ambiance en bâtiment en période de bergerie exclusive.

6- Résultats technico-économiques de l'atelier ovins lait

Pour les élevages suivis, les résultats techniques sont bons depuis 3 ans : avec 296 litres de lait par brebis traite en moyenne et 275 litres par brebis présente, ces résultats sont équivalents à la moyenne des élevages conventionnels suivis en contrôle laitier simplifié (CLS)². Avec 93 % de taux de mises-bas et 144 % de taux de prolificité, les résultats de reproduction correspondent à ceux qui sont habituellement enregistrés dans les troupeaux Lacaune lait en lutte naturelle. Ceci s'explique en partie par le nombre important de béliers présents dans les exploitations (1 bélier pour 31 brebis en moyenne).

Tableau 2 : résultats techniques de l'atelier ovins lait

Source : projet BioRéférences, campagne 2017

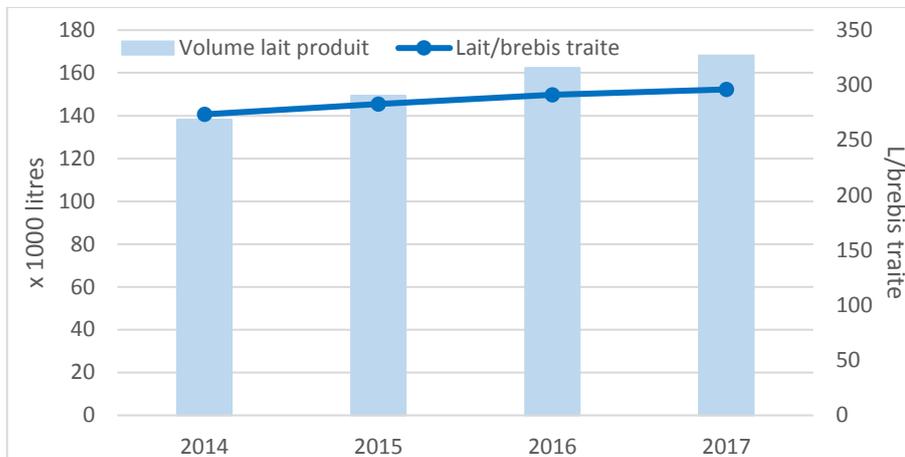
Date début de traite	Fin oct. - mi- décembre	Février - mi-mars	Fin mars - mai	Moyenne 2017	Evol. 2016- 2017 [éch. constant]
<i>Nombre d'exploitations</i>	5	5	4	14	10
Effectif brebis présentes à la mise bas	615	467	591	555	+1%
Taux de mises bas [%]	97	93	89	93	=
Taux de prolificité [%]	146	144	140	144	-5 pts
Taux de mortalité des agneaux [%]	14	9	12	12	+3 pts
Taux de mise en traite [%]	91	93	96	93	=
Effectif brebis traites	552	408	505	487	+1%
Volume de lait produit [litres]	177 484	119 933	151 252	149 435	+4%
Lait / brebis traite [litres]	312	284	291	296	+2%
Durée de traite [jours]	271	211	238	240	=
Effectif brebis présentes	551	461	564	523	+3%
Lait / brebis* [litres]	308	252	262	275	=
Agneaux élevés / brebis	1.4	1.2	1.2	1.3	-7%
Taux de renouvellement [%]	30	28	28	29	=
Nombre de brebis par bélier	33	27	35	31	-2%
Total concentrés / brebis [kg]	240	213	243	231	+3%
Concentrés achetés / total conc. [%]	49	28	44	40	-7 pts
Concentrés adultes / brebis présente [kg]	198	170	198	188	+6%
Fourrages disponibles /brebis [kg MS]	711	511	600	608	+11%
Fourrages récoltés /brebis [kg MS]	585	453	506	515	+25%
Fourrages achetés /brebis [kg MS]	126	58	94	93	-36%
dont luzerne déshydratée / brebis [kg MS]	70	58	54	61	-14%
Autonomie fourragère (%)	86	89	89	88	+7 pts
Estimation part d'herbe pâturée /total fourrages (%)	20	41	30	31	-5 pts
Autonomie en concentrés (%)	51	72	56	60	+9 pts
Autonomie globale (%)	79	85	82	82	+8 pts

* résultats technico-économiques exprimés par brebis présente

² Selon les résultats centralisés dans la base de données d'appui technique SIEOL, les élevages en CLS ont produit en moyenne 291 litres par brebis traite.

Figure 4 : évolution du volume de lait produit et du lait par brebis entre 2014 et 2017

Source : projet BioRéférences, campagne 2017 [échantillon constant N=10]



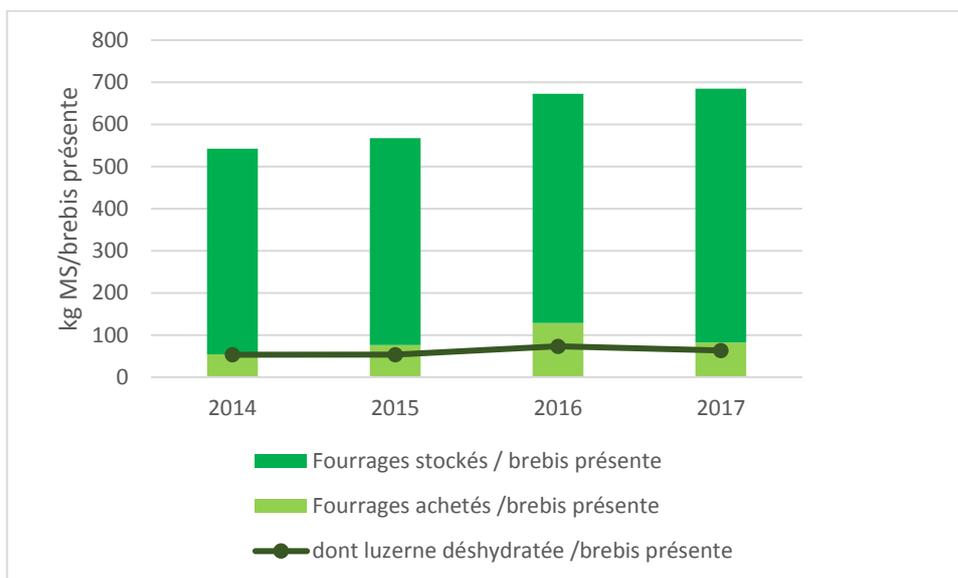
Malgré des taux de prolificité plus faibles et des bergeries généralement moins chargées qu'en élevage conventionnel, le taux de mortalité des agneaux reste élevé : 12 % en moyenne. Après une amélioration de ce critère entre 2015 et 2016 (-2%), il repart à la hausse en 2017 (+2%).

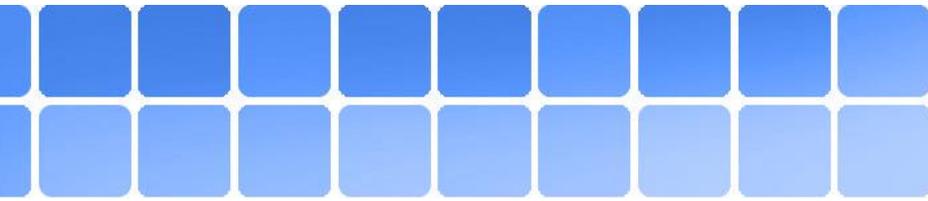
La quantité de fourrages disponible permet d'apprécier l'équilibre stock/pâturation des élevages suivis. Avec un peu plus de 608 kg MS par brebis présente en moyenne, **les fourrages stockés et distribués représentent autour des deux tiers des besoins en fourrage des troupeaux**. Globalement importants, ces besoins en stock sont en partie liés aux dates de début et de fin de période de traite. Ils sont nettement plus faibles pour les élevages qui démarrent la période de traite en début de printemps et qui profitent pleinement de la pousse d'herbe de printemps ; et plus importants pour les élevages plus précoces qui produisent une forte proportion de lait en bergerie.



Figure 5 : évolution des quantités de fourrages disponibles entre 2014 et 2017

Source : projet BioRéférences, campagne 2017 [échantillon constant N=10]





La part du pâturage dans l'alimentation fourragère du troupeau est estimée en moyenne à 31% au cours de la campagne 2017. Elle est évaluée à partir de l'ingestion d'un UGB (4 750 kg MS/an) et de la part des stocks de fourrages utilisées par le troupeau ovin laitier sur la campagne. Cette part d'herbe diminue entre 2016 et 2017 au profit de la part des fourrages récoltés qui réaugmentent en 2017.

Beaucoup d'élevages ont été confrontés à la sécheresse estivale qui a limité le pâturage des brebis. Les systèmes qui démarrent la traite en fin d'hiver ont une durée de traite moins longue (211 jours vs 238 ou 271 jours) mais aussi plus de facilités à valoriser le pâturage en milieu de lactation au printemps et en fin de gestation à l'automne. Ces deux points expliquent une estimation de la part d'herbe pâturée un peu plus importante (41%) que dans les deux autres groupes (20 et 30%).

Les quantités de fourrage acheté diminuent sur la campagne 2017 et ne représentent plus que 93 kg MS par brebis présente en moyenne, soit 15 % des fourrages distribués. Ces quantités achetées reviennent à un niveau habituel après une campagne 2016 marquée par des achats importants. Il s'agit pour l'essentiel (65 % des fourrages achetés) de luzerne déshydratée qui vient se substituer à une partie des besoins en aliments concentrés.

Avec 231 kg par brebis présente, les quantités de concentrés distribués aux adultes et aux agnelles continuent leur progression, à relier avec le niveau de production laitière qui augmente.



Tableau 3 : résultats économiques de l'atelier ovin lait

Source : projet BioRéférences, campagne 2017

Date début de traite	Fin oct. - mi- décembre	Février - mi-mars	Fin mars - mai	Moyenne 2017	Evol. 2016- 2017 [éch. constant]
<i>Nombre d'exploitations</i>	5	5	4	14	10
Prix moyen du lait [€/1000 litres]	1 380	1 303	1 361	1 347	=
Produit ovin, hors aides / brebis* [€]	477	373	395	416	-2%
Produit lait / brebis [€]	425	330	355	371	=
Co-produits viande / brebis [€]	52	43	40	45	-19%
Produit ovin, avec aides / brebis [€]	503	396	420	441	-2%
Charges opérationnelles troupeau / brebis [€]	180	127	158	155	=
Charges d'alimentation directe / brebis [€]	142	104	137	127	=
Frais vétérinaires / brebis [€]	7	6	6	7	-19%
Autres frais d'élevage / brebis [€]	23	13	11	16	+5%
Marge sur Coût Alim. lait / brebis [€]	283	226	218	244	=
Charges opérationnelles SFP / brebis [€]	12	15	18	15	-2%
Charges opérat. ovines / brebis [€]	192	142	175	169	=
Marge brute ovine, hors aides / brebis [€]	285	233	220	248	-4%
Marge brute ov. avec aides / brebis [€]	311	257	244	272	-4%
Marge brute ov. / prod. ovin, avec aides [%]	61	64	58	61	-1 pts
Produit ovin, hors aides / 1000 L [€]	1 552	1 482	1 521	1 518	-2%
Produit ovin, avec aides / 1000 L [€]	1 637	1 577	1 615	1 609	-2%
Charges d'alimentation directe / 1000 L [€]	469	427	527	471	=
Charges opération. ovines / 1000 L [€]	633	577	672	624	=
Marge sur Coût Alimentaire lait / 1000 L [€]	911	877	834	877	=
Marge brute ov. avec aides / 1000 L [€]	1 005	1 006	943	988	-4%

* résultats technico-économiques exprimés par brebis présente



Pour les élevages suivis, le prix du lait valorisé en Agriculture Biologique est de 1 347 € par 1000 litres en moyenne. Après 2 années de hausse (+1% entre 2014 et 2015, +4% entre 2015 et 2016), on note une stabilité entre 2016 et 2017. À titre indicatif, le prix du lait en conventionnel pour les éleveurs du bassin de Roquefort (livrant dans le cadre de l'Interprofession régionale ou non) a été de 934 € par 1000 litres en moyenne pour 2017 (source : base de données d'appui technique SIEOL, traitement Institut de l'élevage).

La différence sur le produit ovin entre les systèmes hâtifs et les systèmes les plus tardifs s'explique notamment par la productivité laitière : 308 contre 262 litres/brebis.

En 2017, la stabilité du produit ovin et des charges opérationnelles entraîne une stabilité de la marge sur coût alimentaire. La marge brute ovine avec aides est légèrement pénalisée par l'augmentation des frais d'élevage mais reste élevée : 272 € par brebis présente, soit 988 € par 1000 litres en moyenne.

Figure 6 : marge brute ovine avec aides en fonction du lait par brebis présente

Source : projet BioRéférences, campagne 2017 [N=14]

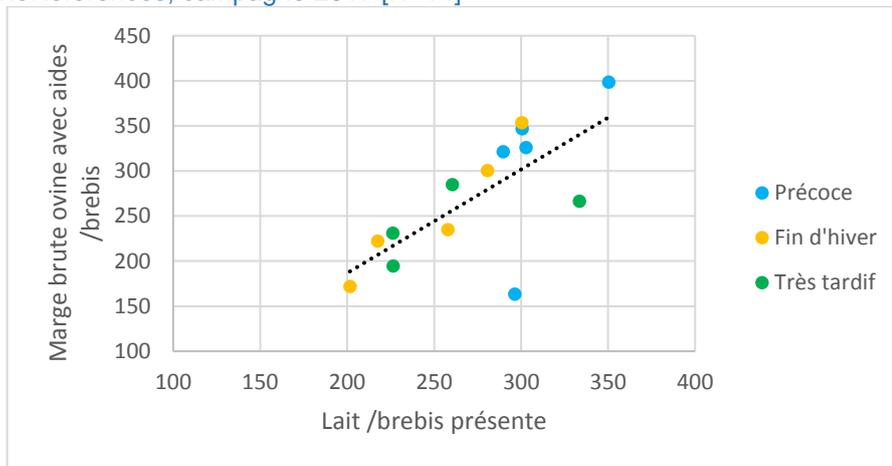
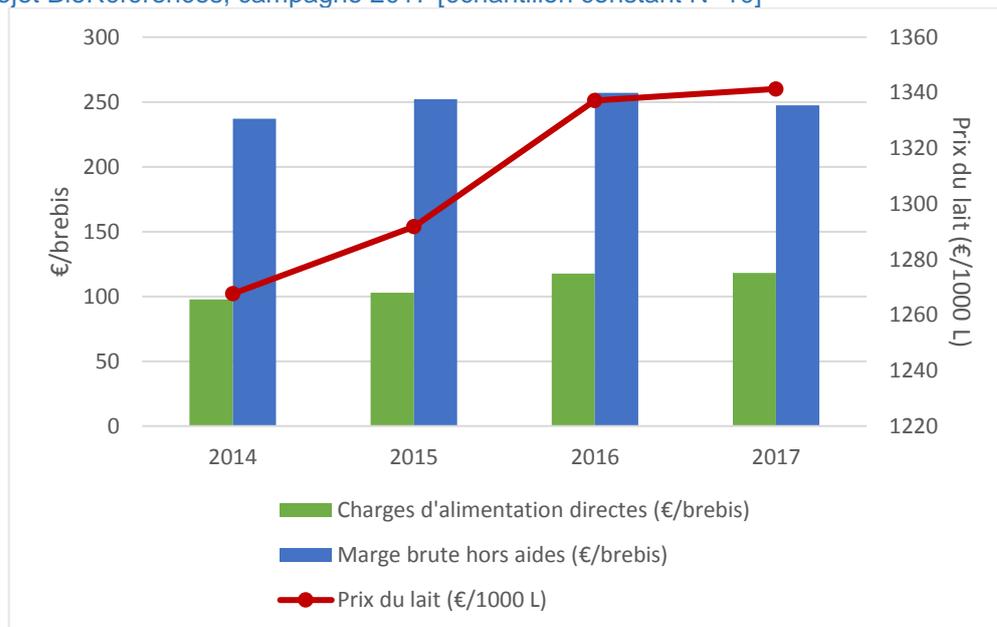


Figure 7 : évolution du prix du lait, des charges d'alimentation directes et de la marge brute ovine hors aides par brebis présente entre 2014 et 2017

Source : projet BioRéférences, campagne 2017 [échantillon constant N=10]



Le coût des surfaces affectées à l'atelier ovin lait se situe autour de 15 € par brebis, légèrement au-dessous des résultats habituellement enregistrés pour les élevages conventionnels. Les frais de semences sont une part importante de ce coût puisqu'ils représentent 61% des frais enregistrés sur les surfaces fourragères ou cultures de céréales : 38 €/ha de SFP et 94 €/ha cultivés. Un éleveur a de ce fait choisi d'arrêter de cultiver des céréales immatures à cause du coût trop important des semences en agriculture biologique. Par ailleurs, les frais d'engrais organiques et d'amendements calcaires représentent en moyenne 28% des coûts totaux. A noter une grande variabilité dans ces frais qui, selon les élevages, varient entre 4 et 109 €/ha de SAU.

Enfin, même si l'écart avec les élevages conventionnels se réduit, les frais vétérinaires (honoraires + produits) restent maîtrisés.

7- Résultats d'exploitation

Le résultat disponible³ pour assurer les prélèvements privés des éleveurs et autofinancer une partie des investissements réalisés au cours de l'année, se situe autour de 34 780 € par UMO exploitant, soit 25 % du produit brut avec aides. Après une progression depuis 2 ans qui s'expliquait par une hausse du volume produit et l'augmentation des aides, on note un léger repli en 2017 qui s'explique principalement par l'augmentation des dépenses de structure, et notamment des charges sociales exploitant qui augmentent de près de 5 000 € en moyenne.

Autour de cette moyenne, on enregistre des écarts très importants entre exploitations :

- les charges opérationnelles représentent de 21 à 47 % du produit brut,
- les dépenses de structure (charges de structure hors amortissements et frais financiers mais après déduction des cotisations sociales exploitant), varient de 22 à 43 % du produit brut,
- l'EBE varie de 20 à 54 % du produit brut
- et après déduction des annuités, le résultat disponible varie de -9 800 € à 57 000 € par UMO exploitant, soit 0 à 43 % du produit brut.

Ces différents ratios illustrent les marges de progrès possibles pour certains élevages, que ce soit au niveau de la maîtrise des charges opérationnelles (en particulier des charges d'alimentation directes qui représentent 82 % des charges opérationnelles ovines) que des charges de structure.

Le niveau d'annuités à 13% du produit brut traduit la bonne santé financière des exploitations suivies.

Tableau 4 : résultats économiques de l'exploitation

Source : projet BioRéférences, campagne 2017

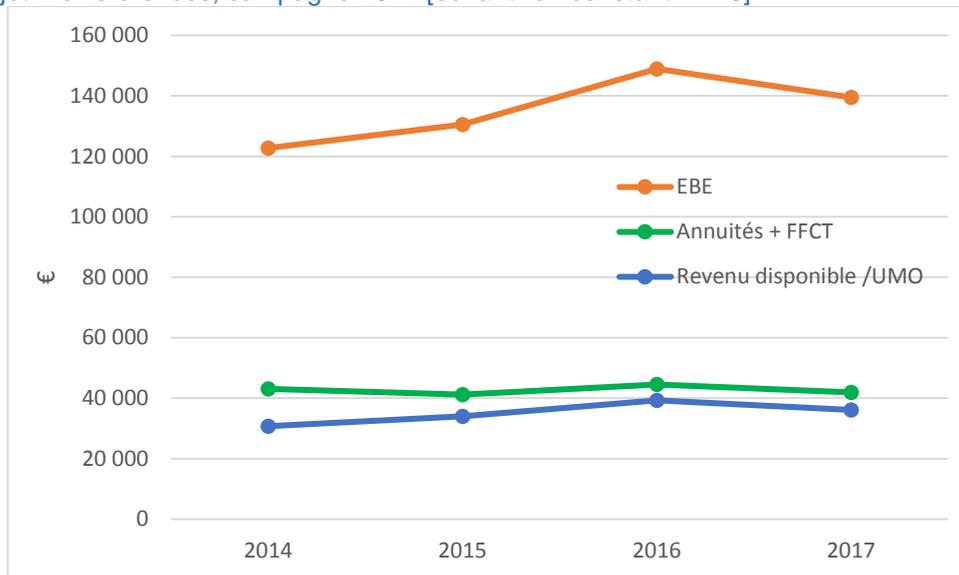


Date début de traite	Fin oct. - mi- décembre	Février - mi-mars	Fin mars - mai	Moyenne 2017	Evol. 2016- 2017 [éch. constant]
<i>Nombre d'exploitations</i>	5	5	4	14	10
Produit brut, avec aides [€]	383 665	284 888	336 301	334 855	+1%
Aides totales [€]	87 862	84 324	87 352	86 453	+2%
Charges opérationnelles totales [€]	97 711	68 642	110 865	91 088	+2%
Dép. de struct. hors amort. et FF [€]	137 432	101 641	105 429	115 506	+10%
Valeur Ajoutée nette, hors fermages [€]	67 382	18 512	32 306	39 906	-13%
Excédent Brut d'Exploitation [€]	148 523	114 604	120 008	128 262	-6%
Annuités + frais financiers CT [€]	54 654	38 659	32 738	42 680	-6%
Résultat disponible [€]	93 887	75 955	88 155	85 845	-6%
Produit brut / UMO exploitant [€]	146 849	145 369	158 069	149 526	=
Produit atelier ovin / PB [%]	74	62	72	69	=
Aides totales / PB [%]	23	32	25	27	=
Charges opérationnelles / PB [%]	29	25	32	29	=
Dép. de stru. hors amort. et FF / PB [%]	34	36	30	34	+3 pts
Valeur ajoutée nette, hors ferm. / PB [%]	12	2	11	8	-2 pts
EBE / PB [%]	36	39	38	38	-3 pts
Annuités + FF CT / PB [%]	16	12	10	13	-1 pts
Résultat dispo. / UMO exploitant [€]	28 161	37 441	39 725	34 779	-7%
Résultat disponible / PB [%]	21	27	28	25	-2 pts

³ Le résultat disponible = Excédent Brut d'Exploitation + produits financiers – annuités – frais financiers court terme.

Figure 8 : évolution de l'excédent brut d'exploitation dégagé par les exploitations et du revenu disponible par UMO exploitant entre 2014 et 2017

Source : projet BioRéférences, campagne 2017 [échantillon constant N=10]



8- Les coûts de production

Le coût de production de l'atelier ovin lait a été calculé selon la méthode nationale mise au point par l'Institut de l'Élevage, en lien avec les Chambres d'Agriculture, dans le cadre du dispositif Inosys Réseaux d'élevage. Exprimé en euros par 1000 litres, le coût de production intègre l'ensemble des charges qui sont engagées au niveau de l'atelier :

- les charges courantes correspondent aux dépenses ayant donné lieu à des flux monétaires au cours de l'exercice, chaque poste étant ajusté des variations de stocks. Les céréales autoconsommées sont intégrées sur la base de leur coût de production et non d'un prix de cession.
- les amortissements correspondent à l'usure et à la décote du matériel, des équipements et des bâtiments utilisés.
- les charges supplétives sont des charges calculées qui visent à rémunérer les facteurs de production que l'éleveur met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété (valorisées au prix du fermage moyen de l'exploitation ou de la région), les capitaux propres (rémunérés au taux d'intérêt du livret A) et le temps de travail que les exploitants consacrent à l'atelier. Ce temps de travail est rémunéré sur la base de 2 SMIC « brut » par unité de main-d'œuvre ; ce montant est supposé couvrir également les charges sociales exploitant.

Pour pouvoir comparer les charges affectées au prix de vente du lait, on utilise comme indicateur **le prix de revient**. Ce prix de revient correspond au prix de vente qui permettrait de couvrir l'ensemble des charges engagées par l'éleveur et de rémunérer l'ensemble des facteurs de production (main-d'œuvre et capitaux) à un niveau défini. Il est égal au coût de production moins les montants des aides (1^{er} pilier, couplées et découplées ainsi que 2^{ème} pilier) et des produits autres que le lait, affectés à l'atelier.

Enfin, la **rémunération du travail permise par le produit** permet de mesurer la part des produits affectés à l'atelier qui reste pour rémunérer la main-d'œuvre exploitant une fois que toutes les autres charges ont été couvertes (charges courantes, amortissements, rémunération des terres en propriété et des capitaux propres). La rémunération du travail permise par le produit peut être exprimée en euros pour mille litres de lait et en équivalents SMIC par UMO affectée à l'atelier.

13

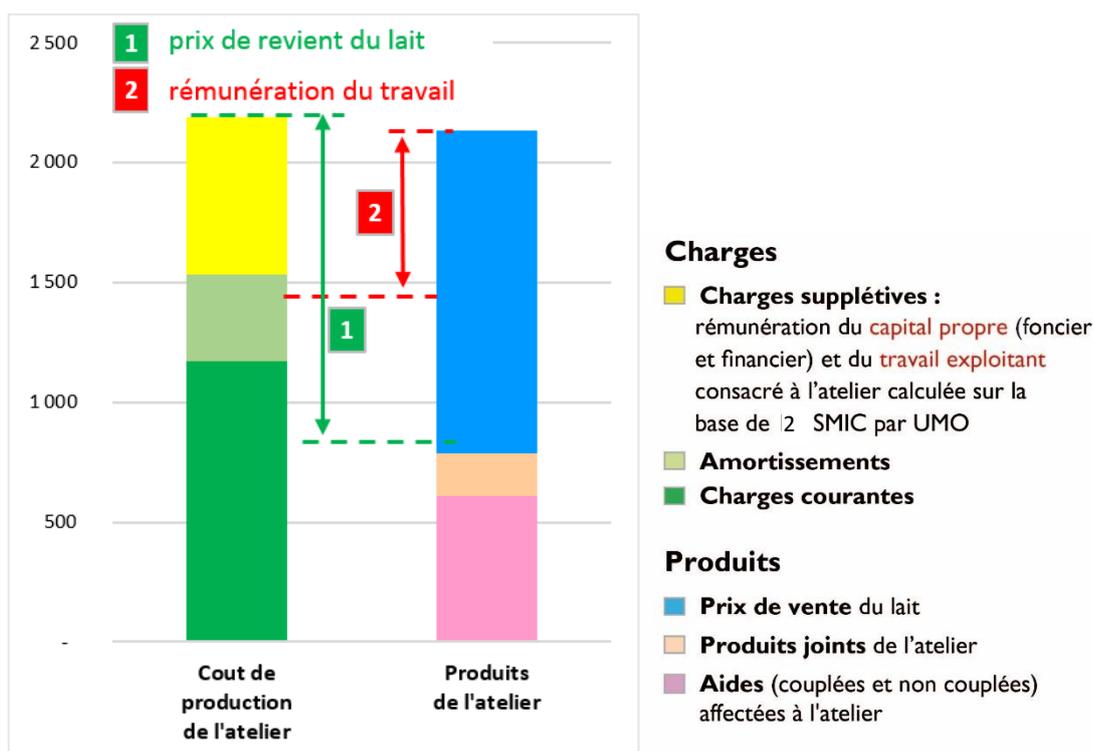


Tableau 5 : coûts de production des ateliers ovins lait, campagne 2017

Source : projet BioRéférences, campagne 2017

Date début de traite	Fin oct. - mi- décembre	Février - mi-mars	Fin mars - mai	Moyenne 2017	Evol. 2016- 2017 [éch. constant]
<i>Nombre d'exploitations</i>	5	5	4	14	10
Lait commercialisé [x 1000 litres]	177.5	119.9	151.3	149.4	+4%
Nb d'UMO atelier	2.8	2.3	2.7	2.6	5%
dt nb d'UMO exploitants	2.5	1.9	2.2	2.2	=
dt nb d'UMO salariés	0.3	0.3	0.6	0.4	+48%
Lait / UMO atelier [x 1000 litres]	63.5	53.0	55.6	57.8	+7%
Coût de production total [€/1000 L]	2 182	2 322	2 044	2 193	+1%
Détail par nature de charges [€/1000 L]					
Charges courantes	1 184	1 220	1 093	1 171	=
Amortissements	367	406	302	363	+6%
Charges supplétives (CS)	631	695	649	659	=
Détail par postes techniques [€/1000 L]					
Travail	659	732	684	692	+3%
Foncier et capital	223	216	140	197	-3%
Frais divers de gestion	109	114	94	106	+3%
Bâtiment et installations	232	319	178	248	+3%
Mécanisation	422	502	388	441	+4%
Frais d'élevage	125	92	79	100	-1%
Approvisionnement des surfaces	50	85	92	75	=
Achat d'alimentation	362	262	389	334	-5%
Produits de l'atelier [€/1000 L]	2 064	2 262	2 055	2 132	+2%
Prix de valorisation du lait	1 380	1 303	1 361	1 347	=
Produits joints de l'atelier	171	178	158	170	-19%
Autres produits	12	8	6	9	-34%
Aides	501	773	530	606	=
Prix de revient base 2 SMIC	1 498	1 363	1 351	1 408	+4%
Rémunération permise par le produit	500	609	641	579	-7%
Nb de SMIC / UMO exploitant	1.8	1.9	2.5	2.0	-7%
Nb d'éleveurs à 2 SMIC ou plus	2	3	3	8	-

Pour les élevages suivis, le coût de production total est relativement élevé et affiche une légère hausse en 2017 : 2 193 €/1000 litres en moyenne. Les charges courantes représentent 53 % du coût de production, les amortissements 17 % et les charges supplétives 30 %. Parmi ces dernières, le coût du travail exploitant, évalué sur la base de 2 SMIC brut par UMO représente 97 % des charges supplétives, soit 24 % du coût de production.

Légèrement inférieur au coût de production, le produit de l'atelier ovins lait est de 2 132 €/1000 litres en moyenne. Le produit lait représente 63 % du produit de l'atelier. Les produits joints (agneaux, réformes...) et les aides affectées à l'atelier ovins lait (aide ovine, part des DPU, de l'ICHN...) représentent respectivement 8 % et 28 % du produit affecté à l'atelier. La part des aides dans le produit de l'atelier s'est stabilisée en 2017.

La rémunération du travail permise par les produits s'élève en moyenne à 2,0 SMIC par UMO exploitant, à un niveau équivalent aux élevages conventionnels suivis dans le cadre du dispositif Inosys-Réseaux d'élevage mais avec une demi-unité de main d'œuvre supplémentaire à rémunérer. Pour une majorité des élevages suivis (8 élevages sur 14), la rémunération du travail permise par les produits est par ailleurs supérieure à l'objectif de 2,0 SMIC par UMO exploitant.

Dans les 14 élevages suivis, le prix de revient du lait s'élève en moyenne à 1 408 €/1000 litres pour atteindre une rémunération de 2,0 SMIC/UMO exploitant.

Figure 9 : coût de production des ateliers ovins lait, campagne 2017

Source : projet BioRéférences, campagne 2017

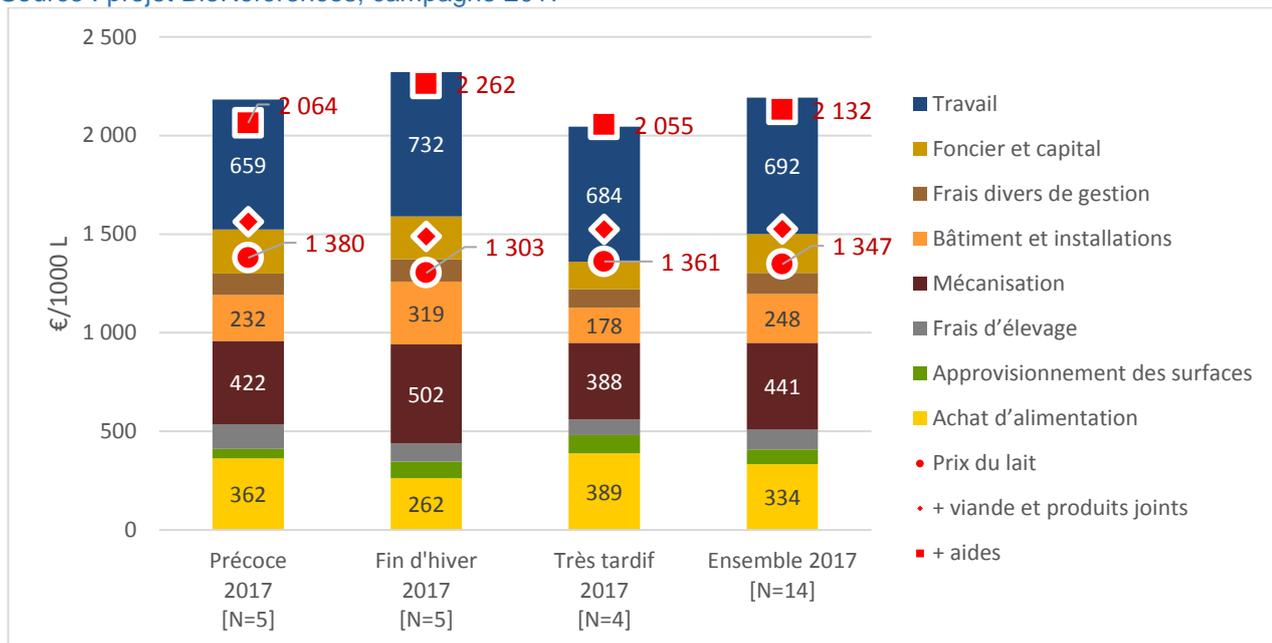
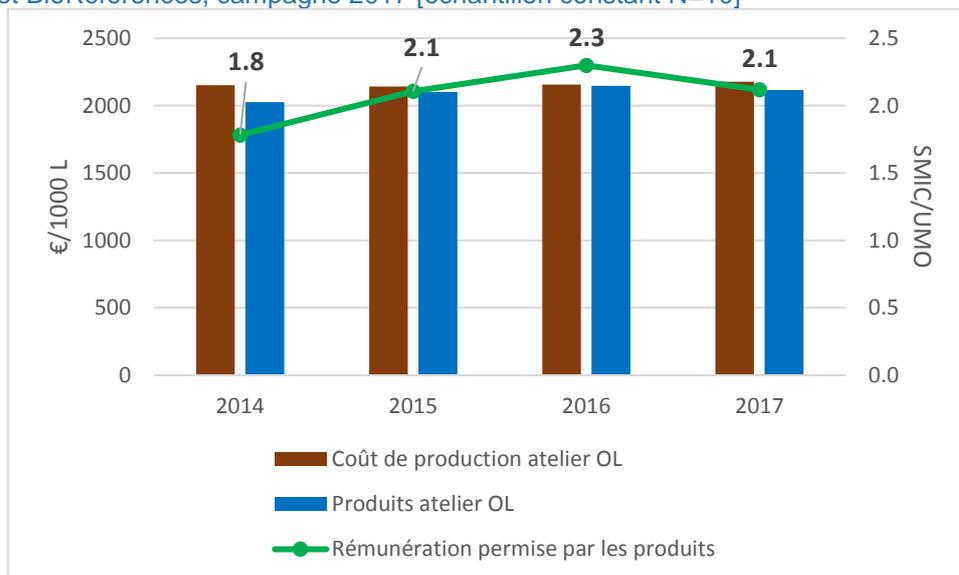
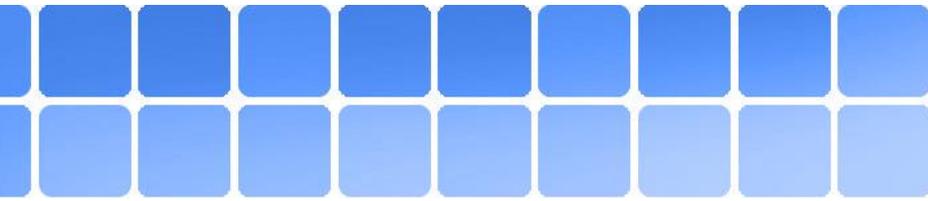


Figure 10 : évolution du coût de production des ateliers ovins lait entre 2014 et 2017

Source : projet BioRéférences, campagne 2017 [échantillon constant N=10]





9- Conclusion

La filière lait de brebis en agriculture biologique de la zone Massif Central profite d'un dynamisme important ces dernières années. Des entreprises de collecte du bassin de Roquefort et en dehors cherchent de nouveaux producteurs pour répondre aux signes positifs du marché. Face au dynamisme de cette filière et dans un contexte incertain lié à la réforme de l'Interprofession de Roquefort, certains producteurs installés en conventionnel sur le bassin saisissent l'opportunité de la conversion en agriculture biologique.

Les données des 14 exploitations présentées ici montrent des résultats satisfaisants, tant du point de vue technique (maîtrise de la reproduction et de la production laitière, niveaux d'autonomie alimentaire) que du point de vue économique. Ces exploitations, en progression continue depuis 2014 (du point de vue des volumes produits, de la marge brute dégagée ou du revenu disponible), montrent pour la première année une stabilité de leurs résultats économiques. Les revenus dégagés par ces exploitations en 2017 sont confrontés à une stabilité du prix du lait et un maintien de leur niveau de charges.

10- Lexique

Autonomie alimentaire massive : proportion du total des aliments (fourrages et concentrés) consommés par les animaux, exprimés en tonnes de matière sèche, qui sont produits sur l'exploitation

Estimation part d'herbe pâturée : Calculée à partir de l'ingestion théorique d'un UGB (4 750 kg MS) – quantité de fourrages distribués

Chargement apparent : cheptel présent divisé par la surface fourragère principale (hors surfaces de parcours)

Chargement corrigé : chargement de la surface fourragère principale corrigé des UGB nourries sur les achats de fourrages, sur les parcours et les variations de stocks fourrages.

Charges opérationnelles : montant total des charges variables, liées au volume actuel de l'activité : aliments achetés, frais d'élevage, frais vétérinaires, engrais, semences...

Charges de structure : total des charges fixes, indépendantes du volume de l'activité d'une année à l'autre : salaires, cotisations sociales, fermage, entretien et amortissements du matériel, des installations, des bâtiments...

Excédent brut d'exploitation (EBE) : différence entre le produit et les charges de l'exploitation, hormis les amortissements et les frais financiers.

Frais Financiers Court Terme (FF CT) : Frais liés aux dettes financières court terme correspondant aux concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Marge sur coût alimentaire : différence entre le produit lait et les charges d'alimentation directe (coût des concentrés achetés et produits et coût des fourrages achetés)

Marge brute ovine : différence entre la valeur de la production de l'atelier ovine (produit brut de l'atelier) et les charges opérationnelles ovines.

Productivité laitière : volume de lait produit par brebis présente.

Produit brut : montant total des biens et des services produits au cours d'une campagne et liés aux activités du système de production. Intègre les aides PAC.

Produit ovine : montant des biens et des services produits au cours d'une campagne et liés à l'atelier ovine.

Résultat disponible : produits d'exploitation + produits financiers – charges opérationnelles – charges de structure (y compris les cotisations sociales exploitant).

Surface agricole utile (SAU) : ensemble des surfaces utilisées, hors surfaces pastorales (parcours).

Surface fourragère principale (SFP) : ensemble des surfaces fourragères, hors surfaces pastorales (parcours).

Unités gros bétail (UGB) : correspond à l'ingestion de 4750 kg MS de fourrages.

Unité de main-d'œuvre (UMO) : correspond à une personne occupée à plein-temps sur une exploitation.

Valeur ajoutée nette, hors fermage : produits d'exploitation hors aides – charges opérationnelles – dépenses de structure (hors fermage) - amortissements

CONTACTS FILIÈRE OVINE LAITIÈRE

Pôle Agriculture Biologique Massif Central

VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont
89 avenue de l'Europe – BP 35
63370 LEMPDES
Tél/fax : 04 73 98 69 57
@ : <https://www.poleabmc.org/>
Contact : Aurélie BELLEIL
abelleil.polebio@gmail.com

Association Vétérinaire des Éleveurs du Millavois

Cap du Cres
12100 Millau
Tél : 05 65 60 93 31
@ : <http://www.avem12.org/>
Contact : Olivier PATOUT
avem12@gmail.com

Chambre d'agriculture de l'Aveyron

Carrefour de l'agriculture
12026 RODEZ
Tél : 05 65 73 77 13
@ : <http://www.aveyron.chambagri.fr/>
Contact : Stéphane DOUMAYZEL
stephane.doumayzel@aveyron.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Lozère

Le Pont Pessil
48100 Marvejols
Tél : 04 66 32 09 84
@ : www.lozere.chambagri.fr
Contact : Nathalie RIVEMALE
nathalie.rivemale@lozere.chambagri.fr

Service Elevage de la Confédération Générale de Roquefort

36 Avenue de la République
B.P. 348
12 103 MILLAU Cedex
Tél : 05 65 59 22 00
Contact : Lauréline DROCHON
laureline.drochon@roquefort.fr

Institut de l'Élevage

BP 42118
31321 CASTANET-TOLOSAN
Tél : 05 61 75 44 44
@ : www.idele.fr
Contact : Catherine DE BOISSIEU
catherine.deboissieu@idele.fr

UNOTEC

Les Balquières, route d'Espalion
12820 ONET LE CHATEAU
Tél : 05 65 67 89 40
Contact : Gilles NOUBEL
gilles.noubel@unotec.net



LE PROJET BIOREFERENCES

Maîtrise d'ouvrage et coordination : Pôle AB Massif Central, soutenu par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation avec la contribution d'EDF

Le projet BioRéférences est financé dans le cadre de la Convention de Massif / Massif Central par : l'Etat (FNADT), les Régions Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Bourgogne Franche Comté et le département de la Corrèze.

